

BIBLIOGRAPHIE

[1768]

1. Lettre circulaire de Mgr Briand, faisant connaître aux curés les intentions du Gouverneur au sujet des cabarets, etc. Québec, 15 octobre 1768.

Cette circulaire et la suivante de Mgr d'Esglis ont-elles été originairement imprimées ? Cela nous paraît bien douteux. Même après l'établissement de l'imprimerie à Québec, les évêques ne firent pas toujours imprimer leurs circulaires et mandements durant une assez longue période de temps, et de fait, les anciens recueils des mandements des évêques de Québec ne contiennent pas d'exemplaire imprimé de cette circulaire ni de la suivante. Celles-ci ont toutefois été depuis publiées dans la collection des *Mandements des Evêques de Québec*, et à ce titre, comme aussi à titre de document historique, elles ont peut-être quelque droit à figurer en tête de cette nomenclature.

Voici le passage qui intéresse la tempérance dans la circulaire de Mgr Briand :

"Le zèle de Son Excellence, M. Carleton, notre digne et illustre Gouverneur, pour le bonheur des peuples de cette colonie, le fait gémir sur les malheurs qu'occasionnent les cabarets. Il n'est pas possible de les retrancher entièrement dans toutes les paroisses ; mais il n'en permettra qu'autant que messieurs les curés le jugeront nécessaires, et ne donnera licence de